

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 10 AVRIL 2019**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maité POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,  
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,  
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, Conseillers  
Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.  
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.  
M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse GASTON.

**Absent – non représenté :**

M. Jacques NAYA.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 32

Monsieur Didier CASTERES a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**7 - BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE  
PAIEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE SUR  
LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES expose :

AP 2016-01 - Opération budgétaire n° 715

Par délibération du 9 avril 2018, le conseil municipal a modifié la répartition des crédits de paiement de cette autorisation de programme comme suit :

DEPENSES						
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP2021
796 300 €	12.246 €	26.879,50 €	247.806,00 €	292.614,50 €	108.377,00 €	108.377,00 €

En 2018, les travaux engagés au titre de l'agenda d'accessibilité se sont élevés à 234.373,26 €. Les travaux réalisés s'élèvent à 171.252,63 €. Par ailleurs, des restes à réaliser d'un montant de 63.120,63 € ont été reportés pour un paiement en 2019.

Il y a lieu de revoir les crédits de paiement de cette autorisation, savoir :

DEPENSES						
MONTANT AP	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
796 300 €	12.246 €	26.879,50 €	171.252,63 €	CP : 230.000,00 € RAR : 63.120,63 €	150.000 €	142.801,24 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 10 avril 2019.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,



**Hervé LUCBÉREILH**

AFFICHE LE 16/04/2019



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 17/04/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 17/04/2019